

Communiqué de presse

Le 30 avril 2024



Mon espace santé :

l'agenda pour retrouver ses rendez-vous de prévention et examens importants pour le suivi de sa santé et celle de ses enfants

Mon espace santé continue de s'enrichir de nouvelles fonctionnalités pour s'inscrire comme un service au cœur du suivi de sa santé au quotidien avec l'ouverture d'un agenda. Cette fonctionnalité permet à chacun d'être informé et alerté sur les rendez-vous de prévention et examens-clés qu'il doit réaliser, tout au long de la vie, pour soi-même mais aussi ses enfants.

Lancé en avril 2024, l'agenda vient compléter les trois fonctionnalités clés déjà disponibles dans Mon espace santé :

- Le dossier médical avec l'ensemble des documents de santé importants (aujourd'hui plus d'un document de santé sur deux est envoyé aux patients dans Mon espace santé) ;
- La messagerie pour communiquer avec les professionnels de santé en toute sécurité (Plus de 5 millions de messages envoyés par les professionnels et établissements de santé à leurs patients) ;
- Le catalogue de services pour retrouver une sélection d'applications santé de confiance (31 sont actuellement disponibles).

Grâce à l'agenda de Mon espace santé, chacun peut retrouver, en un seul et même endroit, **un calendrier prévisionnel rassemblant tous les rendez-vous importants pour le suivi de sa santé, et de celle de sa famille** : examens, dépistages ou vaccinations à venir et à réaliser selon l'âge, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants.

Aujourd'hui, les rendez-vous renseignés sont les suivants :

- Les **20 examens obligatoires de l'enfant** (de 0 à 16 ans) ;
- Les **examens bucco-dentaires M'T dents** pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (tous les 3 ans de 3 à 24 ans, et bientôt tous les ans avec la mise en œuvre du programme « Génération sans carie ») ;
- L'**examen bucco-dentaire annuel** recommandé pour les adultes ;
- Le **dépistage du glaucome** (à partir de 45 ans) ;
- Les **bilans de prévention** aux âges clés de la vie (18,45,60,70 ans) ;
- Les **vaccinations [obligatoires](#) et [recommandées](#).**

De nouveaux examens et rendez-vous de prévention comme les dépistages organisés des cancers enrichiront très prochainement cette liste.

Il est également possible d'ajouter personnellement les différents rendez-vous pris avec ses professionnels de santé dans son agenda Mon espace santé. De plus des notifications de rappel sont envoyées par e-mail et au sein de Mon espace santé pour limiter les risques d'oubli.

L'agenda de Mon espace santé est disponible sur la version web et sur les applications mobiles iOS et Android¹.

Pour Marguerite Cazeneuve, directrice déléguée à la gestion et l'organisation des soins de la Cnam :
« Grâce à Mon espace santé, chacun peut disposer d'une vision complète du suivi de sa santé. En un lieu unique, on peut retrouver ses documents de santé (comptes rendus de biologie, d'imagerie ou d'hospitalisation, ordonnances), une messagerie sécurisée pour échanger avec des professionnels de santé, une sélection d'applications utiles pour sa santé, et désormais un agenda pour planifier ses examens et rendez-vous de prévention, pour soi ou pour ses enfants. »

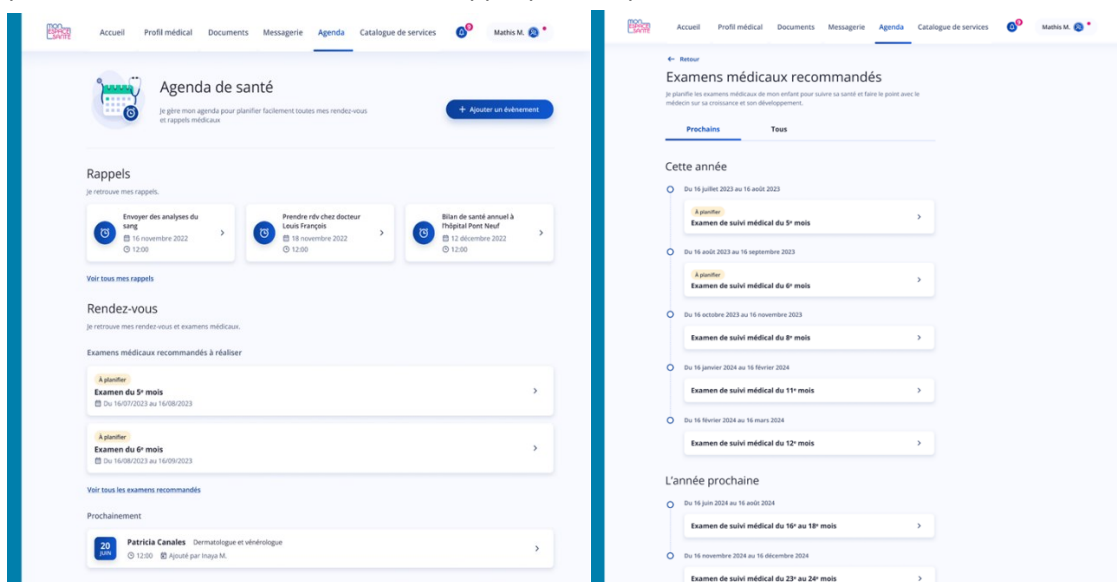
Pour Hela Ghariani, coresponsable du numérique en santé au Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités (DNS) : « Cette nouvelle fonctionnalité de Mon espace santé permet de consolider en un seul et même endroit toutes les infos utiles pour prendre soin de sa santé. C'est une réponse concrète aux attentes des utilisateurs et notamment des parents pour suivre le parcours de soin de leurs enfants. Elle vient notamment s'ajouter aux conseils déjà présents en page d'accueil de Mon espace santé, définis selon l'âge et le sexe. On travaille notamment pour affiner la personnalisation des messages sur la base des informations stockées dans Mon espace santé. »

Un agenda pratique pour le suivi de la santé de ses enfants

L'agenda est particulièrement utile pour les parents dans le suivi de la santé de leurs enfants, avec une vue d'ensemble des [examens recommandés de l'enfant et de l'adolescent](#) et des vaccinations à réaliser.

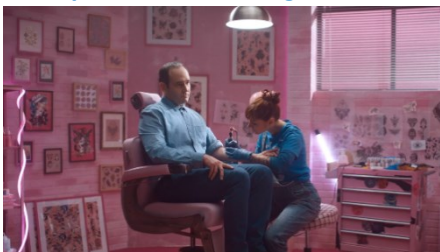
Une fois le profil de l'enfant activé et rattaché à celui du parent ([voir tutoriel en ligne](#)), ce dernier peut consulter l'agenda de son enfant. Il est informé des prochains examens recommandés à réaliser pour son enfant et la périodicité à laquelle prendre rendez-vous.

Le parent peut ensuite inscrire par lui-même dans son agenda les rendez-vous pris, avec le pédiatre par exemple, et bénéficier de notifications de rappel pour ne pas les oublier.



¹ Mise à jour de l'application nécessaire.

Un spot TV dédié à l'agenda : « La tatoueuse »



Un spot dédié à l'agenda sera diffusé lors de la prochaine campagne TV sur Mon espace santé du 19 mai au 9 juin. Dans un univers aux couleurs de Mon espace santé et sur un ton décalé, ce film fait la pédagogie des avantages du service. Il met en scène un homme qui se fait tatouer les rendez-vous qu'il ne doit pas oublier, et qui réalise finalement que Mon espace santé lui aurait envoyé des rappels personnalisés.

Mon espace santé en quelques chiffres :

- ⇒ **Plus de 95% des assurés** ont un profil Mon espace santé
- ⇒ **12 millions de personnes** ont activé leur profil (+ 550 000 sur le seul mois de mars 2024)
- ⇒ **Près de 2,8 millions de téléchargements** de l'application mobile sur les stores et une note moyenne de 4,6/5
- ⇒ **Plus de 500 000 personnes** se connectant chaque semaine à Mon espace santé et **plus de 40%** revenant sur l'application d'un mois sur l'autre
- ⇒ **264 millions de documents de santé alimentés** par an dans Mon espace santé, soit plus d'un document de santé sur 2
- ⇒ **14,5 millions de documents ajoutés** par les usagers eux-mêmes

A propos de l'Assurance Maladie

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 20 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN.

A propos de la délégation au numérique en santé

La Délégation au numérique en santé (DNS) assure le pilotage de la feuille de route du numérique en santé et de l'ensemble des chantiers de transformation du numérique en santé avec ses partenaires. La DNS est directement rattachée à la ministre du travail, de la santé et des solidarités. Elle assure un pilotage resserré de l'Agence du Numérique en Santé.

Contacts presse :

Assurance Maladie

presse.cnam@assurance-maladie.fr

Léo Leroy – 01 72 60 19 89

Clara Goutaudier – 01 72 60 15 62

Délégation au numérique en santé

Marion Février

marion.fevrier@sante.gouv.fr

06 08 77 61 02

Si vous souhaitez vérifier l'authenticité du communiqué de presse en pièce-jointe, il vous suffit de cliquer [sur le site d'Augure](#) ou [sur le site de Keeex](#) et de glisser ou télécharger la pièce jointe. En retour, un message contenant une coche verte indiquera que ledit document a bien été déposé par le service de presse de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, confirmant ainsi son authenticité. Dans le cas contraire, la coche est rouge